

27 ans plus tard

Le Zimbabwe

... Lucienne Bittar

La situation économique et politique au Zimbabwe dégénère.

La presse du pays est strictement surveillée. Faisant preuve de courage, les Eglises du pays continuent à agir et à protester auprès du gouvernement et à l'étranger pour que des réformes soient entreprises. Bref rappel des faits.

« Je suis triste de voir souffrir les Zimbabweens parce que j'ai été témoin des cérémonies qui ont marqué l'indépendance du pays à Salisbury [la capitale, qui est devenue Harare] en 1980 et je me souviens très bien du discours conciliant et constructif de Robert Mugabe. »¹ Bien des Zimbabweens se retrouvent certainement dans la désillusion exprimée par Par Stenback, ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande, lors de la deuxième rencontre de la commission d'Action interreligieuse pour la paix en Afrique (Tripoli, fin août 2007).

Très isolé sur la scène internationale depuis la réélection de Mugabe en 2002, le Zimbabwe connaît une véritable récession économique, un taux d'inflation supérieur à 5000 % et un taux de chômage avoisinant les 80 %.² Le pays subit en outre depuis 7 ans une grave crise alimentaire due en partie aux conditions climatiques, mais surtout à la politique du gouvernement. « On est en train d'affamer la population dans un pays où personne ne devrait manquer de rien », le pays possédant de nombreuses ressources humaines et matérielles, a dénoncé le mois passé le pasteur zimbabween Ishmael Noko, secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale. Une analyse partagée par bien des observateurs. Dans un rapport datant de 2004, Amnesty International décrit l'engrenage qui a enfoncé le pays dans cette terrible situation.³

A la fin des années '90, réagissant au renforcement de l'opposition, Mugabe et ses partisans ont voulu resserrer l'état et centraliser encore plus le pouvoir. Ils ont lancé en 2000 le très controversé *Programme accéléré de redistribution des terres*.

La propriété foncière était alors très inégalement répartie dans le pays : 4500 fermiers commerciaux, des Blancs pour la plupart, possédaient plus de 11 millions d'hectares, alors qu'un million de paysans Noirs n'avaient accès qu'à 16 millions d'hectares de terres généralement moins fertiles et plus exposées à la sécheresse. Mais « le programme accéléré de redistribution des terres, par son calendrier et ses modalités d'application, répondait à des calculs politiques et s'est traduit par des violations d'un certain nombre de droits humains, dont le droit à une alimentation adéquate », explique Amnesty International. « Ce programme a été lancé à un moment où le Zimbabwe African National Union-Patriotic Front (ZANU-PF), au pouvoir depuis l'indépendance, était la cible de critiques généralisées de la société

1 • Alors Premier ministre, avant de devenir président en 1987.

2 • Voir Oskar Wernter s.j., « Prisonnier de son passé sanglant : le Zimbabwe », in *choisir* n° 542, février 2005, pp. 21-26.

3 • *Zimbabwe. Pouvoir et famine, les violations du droit à l'alimentation*, publié le 15 octobre 2004, la veille de la Journée mondiale de l'alimentation.

civile. Parallèlement, un nouveau parti, le Movement for Democratic Change (MDC), voyait sa popularité croître. La défaite du ZANU-PF aux élections parlementaires de juin 2000 semblait probable. Le programme et les occupations de terres qui l'ont accompagné ont été utilisés par les partisans du ZANU-PF pour mener une campagne ciblée de violence contre ses détracteurs et contre les partisans de l'opposition. »

L'application du programme a gravement perturbé l'activité agricole. Les fermiers n'ont pas pu cultiver leurs champs et des terres fertiles sont demeurées en jachère alors même que la moitié de la population dépendait de l'aide alimentaire.⁴

La Constitution en question

Depuis, les appels à la communauté internationale se succèdent.⁵ Deux groupements internationaux d'Églises protestantes, le Conseil de la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale, ont exhorté le printemps passé l'Union africaine à intervenir dans la crise au Zimbabwe.

4 • Pour répondre aux besoins alimentaires de la population, les jésuites du Zimbabwe ont créé en 2002 un fonds spécial. Or, très vite, ils ont dû faire face à d'autres nécessités découlant de la fameuse « opération *Murambatsvina* » (nettoyage) : en 2005, le gouvernement s'est employé à détruire les quartiers pauvres, provoquant le déplacement de plus de 700 000 personnes.

5 • Comme l'Union européenne, la Suisse a placé 126 noms sur la liste des personnes frappées par les sanctions prises à l'encontre du Zimbabwe. Deux comptes bancaires, d'une valeur totale de 550 000 dollars, ont été bloqués, indique le Secrétariat d'Etat à l'économie.

6 • Voir les p. 24-25 de ce numéro.

7 • En février 2000, les propositions du gouvernement pour une nouvelle Constitution avaient été rejetées au cours d'un référendum national.

Les évêques catholiques ne sont pas en reste, bien au contraire. Dans un texte très critique à l'égard du régime du président Mugabe, lu dans les paroisses le dimanche des Rameaux, ils ont réclamé une nouvelle Constitution, la tenue d'élections libres et l'éradication de la répression toujours plus dure à l'égard du peuple.⁶ Pour les évêques, la crise que traverse le pays est une crise de gouvernance et de leadership, mais aussi une crise spirituelle et morale. Le président du Zimbabwe a réagi en dénonçant l'attitude des évêques catholiques qui « font de la politique » et qui délaissent le côté spirituel et religieux de leur tâche.

Agé de 83 ans, Mugabe s'accroche au pouvoir. La dernière session du Parlement zimbabwéen, qui a démarré le 21 août, visait l'adoption d'une réforme constitutionnelle. Ce projet prévoit l'organisation simultanée des élections parlementaires et présidentielles, ainsi que l'augmentation du nombre de députés, de 150 à 210. Pour le MDC, la révision des circonscriptions électorales favorisera la réélection de Mugabe en augmentant la proportion des parlementaires issus des zones rurales, bastion du président, aux dépens des zones urbaines, où le MDC est mieux implanté. Le MDC et d'autres mouvements d'opposition soutiennent que seule l'adoption d'une nouvelle Constitution par référendum⁷ permettra d'organiser des élections libres et équitables.

L. B.